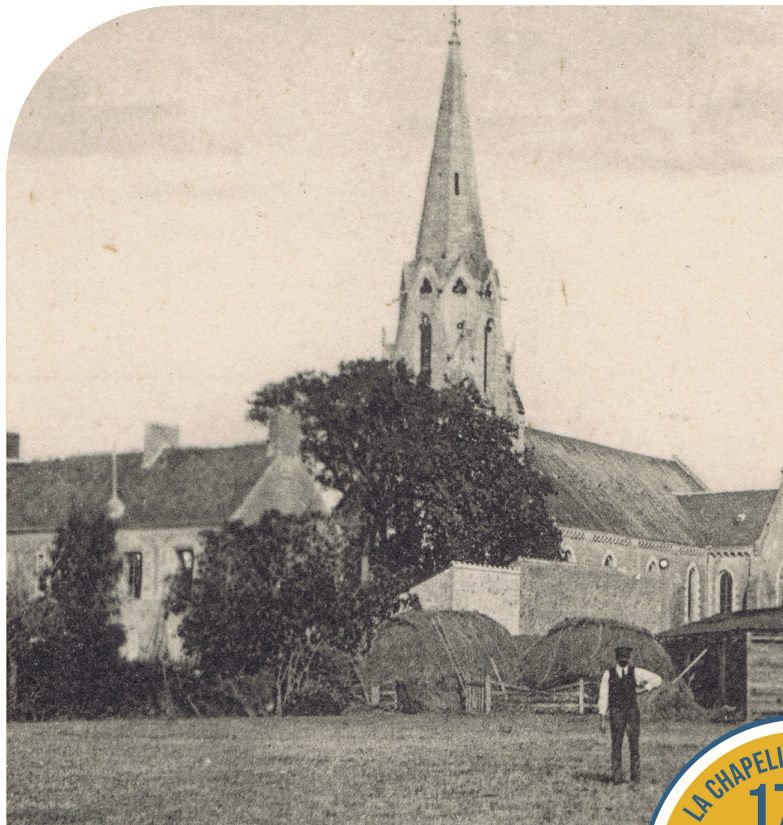


La Chapelle des Marais

LE MAG'

JUILLET 2021 / N°49



FOCUS
250 ANS
de notre commune
• p 6-7 •



ZOOM
Festival de la Vannerie
et du Patrimoine
• p 10 •



Voilà un an maintenant que notre nouvelle équipe municipale est en place, et je tenais avant tout à remercier Franck HERVY, notre Maire, Nicolas BRAULT-HALGAND, l'Adjoint en charge de cette commission lors du dernier mandat ainsi que l'ensemble des élus qui m'ont accordé leur confiance pour reprendre les rênes de cette commission « Sport et Vie Associative » pour ces six années de muncipe.

Nous avons les mêmes valeurs et travaillerons dans la continuité.

Nous sommes une équipe très motivée à l'idée d'apporter notre contribution à nos associations communales, qu'elles soient sportives, culturelles ou solidaires. Notre mission est de les accompagner et de les aider le mieux possible en tenant compte notamment de nos priorités (exemple : la sécurité), des besoins mais aussi de nos finances.

Notre objectif est de vous fournir les meilleures conditions de travail pour maintenir vos activités.

Les associations représentent en effet des vecteurs de cohésion sociale : elles constituent ces corps intermédiaires qui créent du lien, rapprochent les populations et diffusent des valeurs de partage, de collectif et de vivre-ensemble, indispensables à notre société.

Le défi est de taille car la période de confinement a généré de nouvelles attentes auxquelles les associations doivent faire face. Le respect des gestes barrières et le respect des protocoles sanitaires relèvent à la fois de la responsabilité collective et individuelle.

C'est pourquoi, nous nous efforçons d'accompagner au maximum les associations communales afin de nous préparer à la reprise définitive de nos activités qui, nous l'espérons tous, se fera très rapidement.

Dans cette optique, un certain nombre d'actions est déjà mis en œuvre ou est en cours :

- Le bureau et le Comité d'administration de l'**OMVA¹ et de l'OMS²** ont été renouvelés, rajeunis, tout en gardant l'expertise et l'expérience de nos anciens pour organiser des événements. Ces deux Offices Municipaux sont essentiels et sont un relais utile entre la Mairie et les associations. D'ailleurs, côté agenda, la Fête du Sport ainsi que le Forum des Associations sont reportés à une date ultérieure.
- **Un inventaire de nos équipements est en cours**, nous essaierons **de renouveler le matériel non conforme et projetons de moderniser ceux existant**, afin qu'ils soient **adaptés à vos besoins**.

1. Office Municipal de la Vie Associative

2. Office Municipal des Sports



Cyrille HERVY,
Adjoint aux Sports
et à la Vie Associative

- Nous allons augmenter le nombre de **gratuités, pour une association adhérente à l'OMVA, à 3 fois par an pour la location de salles communales** et à 5 fois par an pour la location de matériel. Nous devons également maintenir **l'aide à la formation** pour le PSC1 notamment (formation aux premiers secours) qui, selon nous, devrait être obligatoire pour un dirigeant, entraîneur ou professeur au sein d'une association.
- Nous devons **travailler en toute transparence tous ensemble**, élus, agents municipaux et vous tous, responsables ou membres actifs d'une association et nous ne doutons pas de notre réussite.

Notre objectif est donc de vous rencontrer, d'échanger, de vous écouter et de répondre à vos interrogations, de connaître vos besoins et de respecter nos engagements.

Merci à vous tous, pour votre compréhension et votre patience. Les conditions ne sont pas idéales mais nous réussirons tous ensemble à sortir de cette situation difficile malgré ces contraintes sanitaires.

Merci aux associations solidaires pour le maintien de vos activités pour aider les plus vulnérables. Merci à vous tous pour le respect des différents protocoles de reprise de vos activités.

Prenez soin de vous et de vos proches.

À bientôt sur les terrains de sports ou lieux de vos prochains événements.

La Commission Sport & Vie Associative



Directeur de publication :
M. Franck Hervy, Maire

Crédits photos :

Mairie de La Chapelle des Marais,
la Carène, les associations
le Conseil Départemental

Tirage : 2 110 exemplaires

Conception et impression :

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Imprigraph Groupe / Le Sillon - BP 66 - 44260 Savenay

Tél. 02 40 58 91 24 - www.sillon.fr



Commission Sport et Vie Associative

• Les membres de la commission :

- **Cyrille HERVY** : Adjoint aux Sports et à la Vie Associative et Membre de la Commission des salles.
- **Flavie HALGAND** : Adjointe à la Communication, Relation artisans/commerçants, et Membre de la Commission des salles.
- **Bertrand PITON** : Président de l'OMVA (Office Municipal pour la Vie Associative).
- **Céline HALGAND** : Secrétaire de l'OMVA.
- **Nicolas CHATELIER** : Président de l'OMS (Office Municipal des Sports) et Membre de la Commission des salles.
- **Sandrine VIGNOL** : Trésorière de l'OMS et Déléguée à l'OASB (Office d'Animation Sportive Brière).
- **Laurence DENIER** : Secrétaire adjointe de l'OMVA.
- **Sébastien TOCQUEVILLE** : Délégué à l'OASB et membre de la Commission des salles.
- **Yann HERVY**

• Son rôle :

- Soutenir financièrement (subventions), humainement et matériellement les différents projets.
- Élaborer le planning d'occupation des infrastructures.
- Assurer une bonne adéquation entre les différentes infrastructures et l'évolution toujours constante de la pratique des diverses activités.
- Organiser le Forum des Associations (tous les deux ans) et la Fête du Sport (tous les ans) avec l'OMVA et l'OMS.



• Ses objectifs :

- Dynamiser la Vie Associative Locale.
- Soutenir et coordonner les initiatives sportives et culturelles.
- Entretenir le lien associatif avec l'aide de l'OMS et l'OMVA (en mutualisant par exemple le matériel associatif).
- Garder et développer l'esprit associatif déjà bien présent.
- Maintenir l'aide à la formation des bénévoles.
- Échanger et proposer des idées.

• Ensemble pour :

- **Valoriser** et **Dynamiser** notre culture commune.
- **Améliorer** et **Développer** notre tissu associatif sur la CARÈNE.
- **Soutenir** et **Amplifier** notre solidarité.
- **Améliorer** et **Adapter** notre cadre de vie.
- En **Maitrisant** et **Maintenant** nos finances.

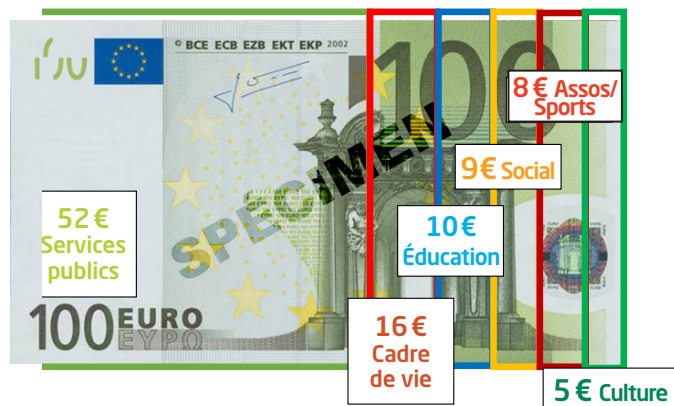
Les finances de La Chapelle des Marais 2021

« La commune de La Chapelle des Marais présente une situation financière tout à fait satisfaisante au terme de l'exercice 2020 », voici les conclusions du Trésor Public.

Cependant, la Municipalité en 2020 a été fortement impactée, comme le reste du pays d'ailleurs, par la crise sanitaire. Des dépenses imprévues ont été, de fait, réalisées afin d'appliquer les différents protocoles au sein de nos services et des écoles de notre commune. Des accompagnements personnalisés de Marais-Chapelains, qui étaient dans le besoin, ont été mis en place afin de les soutenir. Cela a eu des conséquences financières pour notre commune mais justifiées par notre volonté de Solidarité. Nous remercions d'ailleurs nos agents et le CCAS pour le sens qu'ils ont donné durant cette période, à leur mission de Service Public et de service à la personne. Certains travaux et aménagements n'ont pas pu se réaliser en raison de la période du confinement. Mais malgré tout, le taux de réalisation reste plus que satisfaisant à 74 %.

Et 2021,

Voici un schéma simple et parlant sur nos dépenses en fonctionnement.



Sur 100€ dépensés par la commune, 52€ sont pour les Services Publics (mairie, agents, ateliers municipaux), 16€ pour le Cadre de vie (travaux, environnement, sécurité, urbanisme), 10€ pour l'Éducation (écoles, Maison de l'Enfance), 9€ pour le Social (actions

sociales, de solidarité, CCAS), 8€ pour la Vie Associative-Sports (salles communales, Complexe Sportif La Perrière) et 5€ pour la Culture (éducation artistique, programme culturel, médiathèque).

Et voici les principaux investissements proposés par l'équipe municipale et votés lors d'un Conseil Municipal, essentiellement animés par nos finances.

	Rond Point de Québitre	372 720 €
	Salle KRAFFT Bardage	440 000 €
	Acquisitions	280 751 €
	Salle festive Études	110 000 €
	Fifendes restaurant scolaire	72 975 €
	Skate Park	55 000 €

Aménagement carrefour RD33 Traversée Québitre-Penlys

Afin d'améliorer la sécurité de la traversée Québitre-Penlys et RD33, le Conseil Municipal a décidé de créer un giratoire après autorisation du département.

En effet, compte tenu de l'augmentation du nombre d'habitants sur le village de Québitre et de la fréquentation de la RD33 à plus de 5 000 véhicules/jour, il devenait important de revoir la sécurité de celui-ci.

Les travaux ont commencé le 26 avril pour une livraison début juillet. Le coût estimatif était de 350 000 € mais après étude et appels d'offres, nous arrivons à un coût de 288 165 €. Le Conseil Municipal a modifié l'entrée de l'agglomération sur cet axe en intégrant ce nouveau giratoire.

Cette modification permettra de passer le tronçon de RD33 à 70 km/h et l'enrobé sera refait afin de diminuer les nuisances sonores pour les riverains du lotissement de Penlys. Le Conseil départemental participera à hauteur de 95 500 € pour ces réalisations. Nous profitons de cet aménagement pour créer une voie douce pour piétons et cyclistes afin de faciliter la traversée de la RD33 et le circuit randonnée GR3.



Deux officiers désormais aux commandes du centre de secours !

Cela s'inscrit comme une première dans toute l'histoire du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de la commune depuis 1924, date de sa création.

En effet, Didier PERRAUD, pompier volontaire depuis trente ans, dont quinze années en tant que chef de centre, a été nommé Capitaine le 1^{er} avril 2021.

Son collègue et adjoint, Stéphane MONTFORT, vingt-quatre ans d'ancienneté, après quatre semaines de formation à Aix en Provence à l'École Nationale Supérieure des Officiers des Sapeurs-Pompiers et une semaine à l'école départementale à Nantes, vient lui aussi de valider son 1^{er} grade d'officier début avril, nommé ainsi Lieutenant.

Ces deux promotions viennent honorer les nombreuses années d'engagement de ces deux hommes au sein d'une brigade de 34 sapeurs-pompiers qui assure aujourd'hui environ 250

interventions par an, un centre avec une équipe qui fonctionne bien, où la cohésion de groupe est une valeur incontournable.

Le CIS de La Chapelle des Marais recrute et forme également les jeunes sapeurs-pompiers.

Contact : Didier PERRAUD - Tél. 06 67 40 25 56



Un policier engagé pour notre sécurité

Billy PERRAUD est un Marais-Chapelain d'origine, 31 ans, en couple, avec sa conjointe depuis dix ans et papa de deux filles. C'est avec un grand plaisir que cet enfant de la commune revient s'installer dans le 44 pour prendre la fonction de policier municipal.

Entré dans la Police Nationale en 2010, il commence en tant qu'adjoint de sécurité au commissariat de La Baule. Il passe ensuite le concours de gardien de la paix et après une année d'école est affecté dans le département des Yvelines en 2015. Il travaille depuis ce temps au sein du service de police secours et intervient donc sur tous les appels du 17.

C'est avant tout pour lui, un métier sans routine avec la surprise qu'offre le quotidien et les différentes interventions, un métier de terrain, il souhaite apporter une présence rassurante sur notre commune.



Et si on se racontait aujourd'hui...

Témoïn : Guy BELLIOU

...deux histoires vraies de réseaux routiers

>1868

Les hivers pluvieux et rigoureux couvrent d'eau les chemins et rendent inaccessibles les passages entre le bourg et chaque village. Un projet pharaonique pour l'époque voit le jour en cette année 1868 : la construction d'une route partant de la bourgade d'Herbignac et reliant Saint-Nazaire en passant par Mayun, le bourg de la Chapelle des Marais, Camer et Camerun. Elle repose sur un matelas de roseaux, des débris de mortas et des pierres. Elle est essentiellement empruntée par les vélos, les piétons et les voitures à cheval pour aller travailler car il n'y a pas de car, de train et d'automobile à cette époque. C'est une révolution dans les chaumières. Les transports en chalands l'hiver sont diminués malgré les habitudes prises.



Le virage très dangereux de Camer



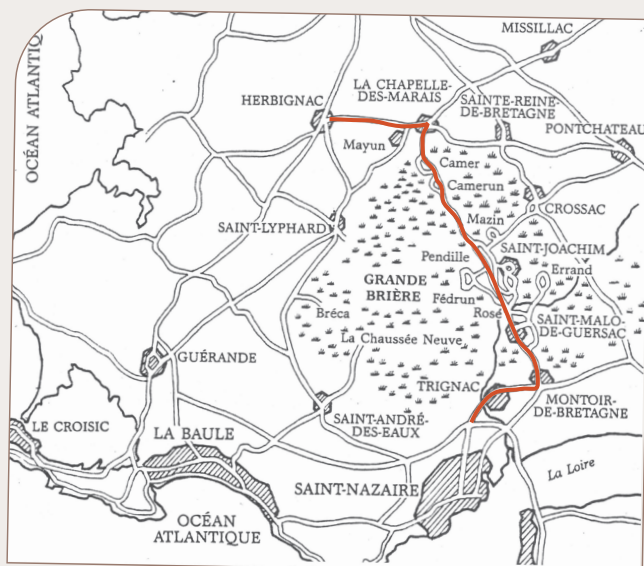
>1978

La circulation est devenue infernale dans les villages de Camer et Camerun avec les cars à remorques et les voitures. Depuis le début des années 60, les habitants se plaignent des dangers de circuler à pied. Un premier projet de déviation est étudié en 1967 mais il est vite abandonné pour son coût et faisabilité en plein marais de la Boulaie. Il faut attendre 1974 pour que le Maire, Bernard LEGRAND, obtienne enfin un avis favorable par le département pour le début des travaux qui vont durer plusieurs années.

Le 29 mai 1978, la « Transboulaie » est inaugurée pour la plus grande joie des villageois et aussi à la grande satisfaction des transports ouvriers en cars dont les chauffeurs craignaient les virages. Comme on le dit si bien, « on n'arrête pas le progrès ». On a même vu le Tour de France passer en 1997. Si les Camerunais ont retrouvé le calme en ce bel été de 1978, ils sont loin de s'imaginer que 43 ans plus tard, en 2021, la route intérieure des deux villages serait équipée de « 6 dos d'ânes » ou ralentisseurs pour limiter les excès de vitesse !!!



Il a fallu creuser un canal de 12 mètres de large, 2 mètres en profondeur sur 2,5 km. De là, il fut sorti des « mortas », ces troncs d'arbres millénaires comme celui-ci, pris en photo par Guy BELLIOU, mesurant 10 mètres de long et 1 mètre de diamètre. Pour le souvenir, les habitants de Camer et Camérun se sont empressés de prendre les plus gros « mortas ». Même la mairie en a fait un symbole décoratif.



250 ans de la commune en diaporama





Connaissez-vous la chouette hulotte ?

La nidification de la chouette hulotte est cavernicole, c'est-à-dire qu'elle niche dans une cavité. La Chouette hulotte est une espèce sédentaire qui défend son territoire toute l'année.

La saison de reproduction s'étend de fin février à juillet.

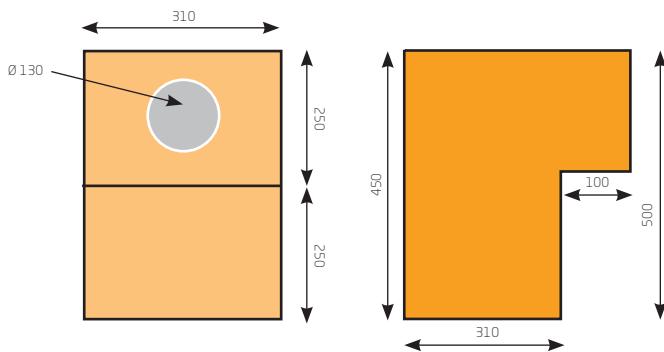
La femelle pond directement sur le substrat 3 à 5 œufs blancs et assez arrondis, pondus à intervalles de 2 à 4 jours.

La femelle, ravitaillée par le mâle, couve 28 à 30 jours.

Les poussins sont couvés par la femelle pendant une quinzaine de jours.

Les jeunes quittent le nid à 5-6 semaines.

Plan de nichoir chouette hulotte



Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !



L'entretien du jardin par un particulier génère des déchets verts que l'on estime en moyenne en France à 160 kilos par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûlent.

Au-delà des possibles troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de **750 €** (art.541-78, 14^e du code de l'environnement).

D'autres solutions existent, ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez-les !

- **Le compostage domestique :** tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.
- **Le broyage et le paillage :** petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.
- **La déchèterie :** vous pouvez y déposer vos déchets verts, ils seront valorisés.

Les animaux de la ferme s'invitent à l'école des Fifendes

Pour clôturer l'année scolaire sur une note de bonne humeur, la partie maternelle de l'école publique s'est transformée, pendant deux jours, en ferme pédagogique. De leur côté, les classes élémentaires sont allées en sortie de journée à Suscinio (pour les CM1/CM2), dans une ferme de Frossay (pour les CE2/CM1), à Kerhinet ou à Breca (pour les CP, CE1 et CE2).



Médiathèque Gaston Leroux

Du changement à la médiathèque

Le nouveau site de la médiathèque Gaston LEROUX est en ligne!

<https://mediathequegastonleroux.bibenligne.fr>

À partir de ce portail, vous pourrez faire des recherches dans le catalogue de la médiathèque, réserver des documents ou prolonger vos prêts en vous connectant à votre Compte lecteur.

Vous trouverez les actualités de la médiathèque, des informations pratiques ainsi que le programme des rendez-vous culturels proposés par la médiathèque.

Découvrez aussi les ressources numériques, accessibles en ligne 24h/24. Un choix d'histoires, activités, musique pour les enfants. Une sélection d'e-books, musées en ligne, et bien plus encore pour les ados et les adultes. Enfin, vous repèrerez un lien direct vers le Portail numérique de la BDLA. Demandez votre code à l'accueil pour accéder aux nombreux films, revues et vidéos de formation.

Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite une belle visite.



La médiathèque élargit ses horaires d'ouverture au public

Le vendredi matin, jour du marché, vous pourrez désormais venir aussi à la médiathèque. L'équipe est heureuse de vous accueillir de 10h à 12h, à partir du 11 juin.

À noter: en période scolaire, l'espace jeunesse situé à l'étage ne sera pas accessible lors des accueils de groupe.

Mardi		15h-18h
Mercredi	10h-13h	15h-18h
Vendredi	10h-12h	15h-19h
Samedi	10h-13h	

L'espace jeunesse est accessible depuis le 19 mai

Dans le respect du protocole sanitaire: jauge limitée, gel et masque obligatoires. Venez choisir vos documents et emprunter des nouveautés!

Dans le jardin du curé

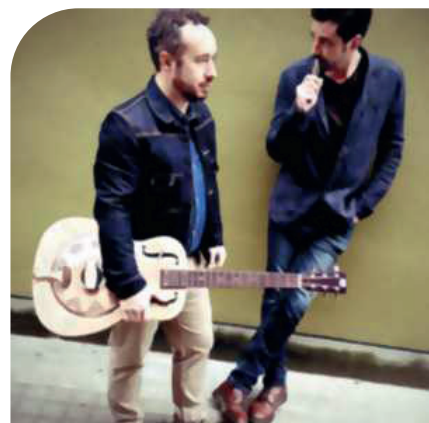
Arnaud FRADIN & Thomas TROUSSIER > Blues

Samedi 3 juillet à 20h30

CONCERT GRATUIT

Arnaud Fradin, guitariste nantais explosif et chanteur au falsetto dévastateur a écumé les scènes soul-blues européennes et américaines depuis une vingtaine d'années avec Malted MILK, groupe dont il est le leader.

Malgré ce succès, Arnaud n'en a pour autant jamais oublié ses racines. Il y a 6 ans, en parallèle de Malted MILK, il décide de revenir à ses premiers amours, le Blues « roots » du Mississippi, en montant un duo acoustique avec l'harmoniciste virtuose Thomas TROUSSIER.



Faire et Vivre Ensemble

La Chapelle des Marais est une fête !

La Commission « Événementiel » prévoit un programme alléchant pour les trois prochains mois, sur le thème du « Faire et Vivre Ensemble ». Nous espérons que la situation sanitaire nous permettra de réaliser toutes nos animations et de nous retrouver bénévoles, habitants et élus autour de moments conviviaux.



► D'abord, le jeudi 10 juin 2021 où nous nous sommes retrouvés après plusieurs mois d'interruption pour fêter ensemble **les 250 ans de la Chapelle des Marais** (Rétrospective p. 6-7 de ce magazine).

► Ensuite, le samedi 24 juillet et dimanche 25 juillet 2021, nous vous donnons rendez-vous au 18^e **Festival de la Vannerie et du Patrimoine** qui rassemblera une trentaine de Vanniers au Village de Mayun. Cet événement qui met en avant la pratique de la vannerie et qui valorise notre cadre de vie autour de nos chaumières, sera l'occasion de partager une programmation familiale et conviviale. Déambulations, petit marché bio, balades en poney, expositions, musiques seront de la partie.



► Puis le vendredi 27 août 2021, où nous pourrons apprécier, petits et grands, la programmation de **La Chapelle des Marais en Fête**, une manifestation organisée sur l'Esplanade Bernard LEGRAND.

Séniors en vacances, on se retrouve en 2022 ?

L'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV) permet aux seniors de bénéficier d'un séjour à tarif préférentiel.

Déjà 10 séjours ont eu lieu en partenariat avec l'Association des Retraités. En raison des mesures sanitaires imposées face au Coronavirus, le séjour prévu en 2020 a dû être reporté depuis deux ans.

Ce 11^e séjour se déroulera **du 4 au 11 juin 2022**, il vous permettra de découvrir **Oléron La Lumineuse**, à votre rythme. Le programme reste inchangé.

Deux permanences de pré-inscriptions : les 7 et 14 septembre de 9 h 30 à 12 h en mairie.

Une réunion d'information aura lieu en automne.

Au plaisir de vous retrouver, prenez bien soin de vous.



*Des hommes engagés et passionnés nous ont quittés,
nous souhaitons leur rendre hommage*

Didier BODET

Didier BODET, nous a quitté le 27 février 2021. Pour la commune, c'est le départ d'une personne qui était très investie, sur laquelle on pouvait compter et qui aura marqué une page importante sur ces vingt dernières années.

C'est en 2003 que les élus ont souhaité mettre à l'honneur une spécialité qui était pratiquée depuis toujours au cœur du village de Mayun, en proposant la création d'un Festival de la Vannerie.

Le panier de Mayun, création originale et, façonné d'une manière très particulière fut le fil conducteur de la naissance de cet événement toujours d'actualité. Puis est venu s'y greffer, tous les styles de vannerie, avec la participation de vanniers venus de toute la France.

Didier BODET, qui a appris avec son papa Camille, était l'un des pionniers et référent pour la commune, sur lequel elle s'est reposée pour pouvoir mettre en place le Festival.

Fidèle depuis sa création, Didier était un passionné. Il aimait parler de ses savoir-faire et faire découvrir aux visiteurs le façonnage de ses créations, toujours uniques, car comme il le disait: « tu ne peux pas réaliser deux paniers identiques ».

Ce panier emblématique est aujourd'hui exposé au musée de la Vannerie à Villaines les Rochers (37).



Gérard PERRIER

Né en 1950, **Gérard PERRIER** a toujours vécu à La Chapelle des Marais et a beaucoup œuvré pour sa commune.

Pour commencer, il s'est engagé dans l'APEL des écoles Sainte-Marie et Saint-Joseph de l'époque, en organisant, les « Classes de neige » à Aussois et Valloire. De mars 1989 à juin 1995, il a fait partie de l'équipe municipale en prenant la fonction d'Adjoint à la Culture. Lors de ce mandat, nous gardons en mémoire, son investissement dans la réhabilitation de la salle Krafft qui a permis à de nombreux spectacles d'y être programmés, comme les musiciens de l'OPPL, les danseurs de l'Opéra de Nantes, les conférences de « Connaissances du Monde » et plus récemment des séances de cinéma avec l'équipe de Cinéma marais.

Il a également été présent au début du jumelage avec Ingleton, un administrateur au Crédit Mutuel, un membre actif de l'ADDEVA, et de l'association L'Automne qui gère notamment la maison de retraite, La Chalandière.

Le bénévolat a toujours été important dans sa vie et il a su le transmettre à ses filles et petites-filles.



Joseph TEFFAUT

Joseph TEFFAUT s'est impliqué dans la vie communale à La Chapelle des Marais avec un premier mandat de conseiller municipal suivi d'un second mandat d'Adjoint aux Finances.

Joseph s'est surtout beaucoup mobilisé au service de l'association des victimes de l'amiante pour ADDEVA 44. Il était très sensibilisé par ce fléau qui a touché de nombreux camarades autour de lui. Aussi, quand l'Addeva 44 a créé une section à La Chapelle des Marais, Joseph ne s'est pas posé de question, c'était pour lui. Il en a pris la responsabilité et avec ses camarades il a œuvré à aider les victimes à instruire leurs dossiers.

Joseph, victime de l'amiante, s'est battu contre la maladie jusqu'au bout avec courage. Joseph nous a quitté cette année le 25 avril 2021.

Au revoir Joseph et merci pour ton dévouement sans faille au service des victimes de l'amiante.



NAISSANCES

NOURY GUENDAZ Ysaack
 POIGNANT Milo
 PRIME Pierre
 THOMAS Noé
 LELIÈVRE Ethan et Lise
 MOUNIER Joy
 LIZEUL Kataléya
 LESUR LUSTIERE Axel



MARIAGE

LEBEAU Clément et LEGAL Océane

DÉCÈS

HERVY Antoinette veuve BELLIOU
 PERRIER Gérard
 NEUVILLE Dominique
 VAUGRENARD Jean-François
 MAHE Guy
 SAMSON Jeanne veuve OLIVAUD

BORDE Marie-Annick
 RAFFRAY Marie veuve RÉGENT
 TEFFAUT Joseph
 ROGER Marie-France épouse BOZEC
 PEREZ-BELTRAN Odette veuve BENESEAU
 NEXON Karine
 CORNET Jean-Luc



Dans le respect de la RGPD, ne sont mentionnées ici que les données d'état civil autorisées à la publication.

Les Amis de la Zone

Les Amis de la Zone organisent le **SAMEDI 10 JUILLET 2021**, un repas dansant : « *la moule-frite dansante* ».

Venez « swinguer », « guincher » nombreux à l'Esplanade à partir de 18h.

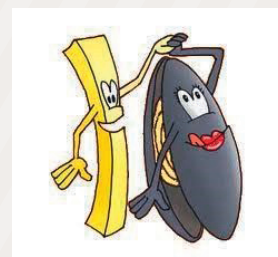
Ambiance assurée avec de nombreuses animations dès 15h :

- Course de « Chaland à pédales »
- Vente de pains organisée par le Coupis
- Bar, crêpes, gaufres, bonbons...
- Chants, danses, DJ...

Tarif repas : menus adultes (12 €), menus enfants (8 €).

> **À partir du 10 juin**, vente des tickets repas dans les commerces suivants :

- Garage Billy,
- Boulangerie aux Dolmens du Marais,
- Boulangerie Plantard,
- L'Art du Toilettage,
- Chrystelle Coiffure,
- Un Monde à Part,
- Restaurant Le Colibri,
- Restaurant O'taladal,
- Charcuterie des Marais



Brière Tennis de Table

<http://club.quomodo.com/brierett/accueil>

Guillaume - Président : 06 47 93 99 49

Gilbert - Correspondant : 06 77 15 19 27

Brière Tennis de Table compte 66 licenciés

Du fait de l'arrêt des activités sportives (entraînements, compétitions) de notre association à cause de la pandémie Covid 19, nous devons continuer à vivre.

Dès que les conditions sanitaires nous le permettront, nous reprendrons l'entraînement pour pouvoir être en forme pour la compétition au mois de septembre.

- **ENTRAÎNEMENTS JEUNES À HERBIGNAC :**
Le mercredi de 18h00 à 19h00 / de 19h00 à 20h30
- **ENTRAÎNEMENTS ADULTES À HERBIGNAC :**
Le mardi de 18h00 à 20h00 / de 20h00 à 22h30
Le vendredi de 20h00 à 22h30



- **ENTRAÎNEMENTS ADULTES À LA CHAPELLE DES MARAIS**
Le vendredi de 20h00 à 22h30

Le Cabas Briéron



Collectif d'Achats Biologiques Alternatifs et Solidaires Briéron est un groupement d'achats qui s'est créé sur la commune, il y a un peu plus de 4 ans. Il compte désormais 55 foyers (75 membres dont 49 Marais Chapelain-e-s).

Il a pour objectif d'approvisionner ses membres en produits issus principalement d'une agriculture éthique, biologique et/ou locale. (viande, poisson, légumes, fruits, fromages, épicerie, produits d'hygiène et d'entretien...).

Cette association, qui se veut militante, tente par son fonctionnement de combiner :

- L'approvisionnement à moindre coût, suivant le vieil adage « L'union fait la force »,
- Le soutien des producteurs et emplois locaux.

Elle tient une permanence tous les vendredis à La Chaumière du Patrimoine, durant laquelle les membres viennent récupérer les produits qu'ils ont commandés.

Par ailleurs, le CABAS propose à ses membres des ateliers pour apprendre à faire des choses soi-même (pain, conserves, produits d'entretien, Bee-Wrap, sacs à vrac...).

Le CABAS entretient aussi du lien avec d'autres associations Marais Chapelaines :

- adhérente à l'OMVA, elle souhaite participer à l'organisation du festival de la Vannerie en s'associant à l'Amicale Laïque,



- partenaire du Secours Populaire, elle participe aux collectes organisées par cette autre association Marais Chapelaine.

Enfin, le CABAS organise, une fois l'an, la fête d'automne avec au programme : venue d'un pressoir mobile, musiques, contes, ateliers et artisans locaux.

Pour obtenir de plus amples informations, vous pouvez visiter le site internet du CABAS Briéron :

<https://www.cabasbrieron.org>.

Le CABAS est ouvert à tous les habitants de La Chapelle des Marais, Herbignac et communes limitrophes, moyennant une adhésion de 6 ou 10 €, selon que l'on adhère seul ou à deux.

Malheureusement, victime de son succès, le groupement a décidé, par son Conseil d'Administration, de clore les adhésions. Toutefois, afin de poursuivre le projet militant du CABAS, les personnes qui se sentent motivées de créer un « CABAS - bis » à La Chapelle des Marais ou à Herbignac avec le soutien et l'accompagnement des administrateurs, peuvent envoyer un mail à :

cab.brieron@gmail.com ou appeler Devi au 06 60 72 64 68.

L'Outil en Main



"Échanger & Transmettre"

Quand les gens de métier communiquent le savoir-faire aux jeunes de 10 à 14 ans.

ENFANTS, vous pouvez :

- Être admis dans un atelier - Vous initier aux métiers manuels.
- Travailler avec de vrais outils - Apprendre le bon geste.
- Réaliser vos propres objets.

PARENTS, offrez à vos enfants la possibilité :

- De développer leur dextérité - De découvrir leurs talents,
- D'éveiller leur regard et être plus sensibles à leur environnement architectural,
- D'acquérir la notion du temps nécessaire à la réalisation d'une œuvre,
- D'associer à leurs études une activité manuelle,
- De devenir acteur dans leur orientation professionnelle.



L'Outil en Main « Estuaire de Vilaine »

3 rue des Tilleuls - 56130 FÉREL

Contact : Gilbert - Tél. ou sms : 06 77 15 19 27

Le Secours Populaire



Enfin!... Après cette longue période d'incertitudes, de craintes, nous pouvons tous retrouver un peu d'espoir...

Notre comité n'a jamais lâché sa mission d'aide aux plus démunis. Tous les bénévoles, dévoués et toujours de bonne humeur, ont toujours été présents, c'est vraiment une chance de pouvoir compter sur eux!

Ils ont également participé à notre grande collecte du 4 et 5 juin 2021 dans nos magasins partenaires. C'est un grand week-end pour nous car il nous permet de recevoir beaucoup de denrées indispensables aux familles reçues (merci aux personnes qui se sont associées).

Et nous avons d'autres projets... des sorties pour les familles... des journées bonheur!

- À la vallée des Korrigans, le 3 juillet pour les familles,
- Au Montainboard à Rouans, le 19 juillet pour les jeunes,
- Au Parc des Naudières, le 5 août pour les enfants,
- Et enfin... une grande sortie famille au Futuroscope, le 16 octobre.

... Et beaucoup d'autres que vous pourrez suivre bientôt.

Depuis le 19 mai, le POP'Trouvailles a ré-ouvert ses portes. C'est important pour nous, car nous avons besoin de vous tous: vos achats nous permettent de compléter les denrées alimentaires nécessaires que nous donnons.

Mais aussi pour Vous TOUS qui avez tant de plaisir à venir nous voir et trouver la bonne affaire.

Nous travaillons toujours à améliorer nos accueils et cherchons des solutions avec la mairie pour des locaux de plus en plus appropriés... à suivre!

Toute l'équipe de bénévoles tient une place importante au sein de notre comité, Notre volonté est d'apporter notre énergie au service de tous.

Vous pouvez nous aider, en faisant un don que nous imputons à chacun de nos projets et pour lequel vous pouvez obtenir un reçu fiscal à déduire de vos impôts.

Nos horaires:

- **POP'Alimentaire:** tous les mercredis et samedis à partir de 11 h et sur rendez-vous.
- **POP'Trouvailles:** mercredi de 14 h à 17 h et samedi de 9 h à 12 h (ouvert à TOUS).

Pour tous renseignements supplémentaires:

- 06 59 89 81 14
- la.chapelle.des.marais@spf44.org
- spf.la.chapelle.des.marais

Groupes de Danses Bretonnes

Tal Ar Yeun

Après tous ces mois sans pouvoir pratiquer notre loisir... Danser les gavottes, hanter dro, andro, ridée, avant deux, danses en chaînes ou en rondes, danses en couple, la Bretagne étant riche de plusieurs centaines de danses, le groupe de Danses Bretonnes envisage la reprise des cours de danse le **mardi 14 septembre 2021 de 20 h 30 à 22 h 15**, à la salle du Moulin des Landes à la Chapelle des Marais.

Nous lançons un appel à tous les amateurs ainsi qu'aux débutants pour venir nous rejoindre.

Vous verrez, il suffit de faire le premier pas pour ensuite rentrer dans les rondes lors des festous noz où l'ambiance est vraiment forte avec ce mélange de générations.

Les trois premières séances de découverte et initiation sont gratuites.

Contact:

- LAQUITTANT Michel - Tél. 02 40 53 90 45
- BROUSSARD Nicole - Tél. 06 85 93 26 65
- GUIHARD Maryline - Tél. 06 18 56 33 06



Le Kenleur Tour

Le Kenleur Tour, festival itinérant organisé pour et par les associations culturelles bretonnes sera à La Chapelle des Marais, le **mercredi 21 juillet** en fin d'après-midi et soirée.

Ce festival est proposé par la nouvelle Confédération Kenleur de danses et musiques traditionnelles du 12 juillet au 22 août. Il sera en Loire-Atlantique du 17 au 24 juillet.

Rendez-vous à l'Esplanade Bernard LEGRAND pour ce moment de danses et musiques bretonnes, avec les associations Revival et Le Coupis.

Programmation à venir! Date à retenir!



Le Tarot Marais-Chapelain

Le Tarot Marais-Chapelain vous informe que la saison 2021-2022 recommencera, sauf imprévu ou raisons sanitaires, le jeudi 2 septembre à 20h et le lundi 6 septembre à 14h.

La reprise se fera comme précédemment avec une pause à mi-temps afin de changer de partenaires.

De nouveaux adhérents seront les bienvenus, chevronnés, ou débutants que le club se charge de former.

Le club propose à toute personne extérieure un stage d'initiation et même de perfectionnement de trois mois, entièrement gratuit. Ce stage aura lieu sur un trimestre entre septembre et décembre 2021.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de :

- M^{me} Sylvie JOLLIN, présidente, au 06 60 14 84 85,
- M^{me} Marie France LAUNAY, au 06 62 18 82 84,
- M. Guy MERCIER, au 06 47 04 77 68.

La cotisation annuelle est de 15 €.

Nous vous attendons tous et toutes dans la convivialité et la bonne humeur !



Calendrier des manifestations 2021

(Sous réserve de modifications par les associations
et en fonction de l'évolution du contexte sanitaire)

Une balade en véhicules de collection est proposée par l'association
« **les Vieux Moteurs du Marais** » le deuxième dimanche de chaque mois.
Rendez-vous à 10h00 au parking Intermarché.

Juillet

Sam 3	Vente de livres Médiathèque de 10h à 13h
Sam 3	Concert Gratuit VIP Arnaud FRADIN & Thomas TROUSSIER Jardin du Curé - 20h30
Sam 10	Repas moules-frites Esplanade Bernard LEGRAND Organisé par les Amis de la Zone
Mer 21	Kenleur Tour Gratuit Esplanade Bernard LEGRAND Fin d'après-midi et soirée
Sam 24	Festival de la Vannerie et du Patrimoine Village de Mayun
Dim 25	

Août

Ven 27	La Chapelle des Marais en Fête Esplanade Bernard LEGRAND
Sam 28	Inauguration du skate park Salle polyvalente
Lund 30	Don du sang Salle polyvalente de 16h30 à 19h30 Organisé par les donateurs de sang

Septembre

Ven 24	Challenge interbib Médiathèque - 20h Tout public
Dim 26	Course de vélo enfants La Chaumière à Mayun À partir de 10h Organisé par le CME
Mer 29	Atelier LegoWedo Défis sismiques (à partir de 7 ans) Médiathèque À 10h30 et 15h30

Octobre

Sam 2	Atelier LegoWedo Défis sismiques (à partir de 7 ans) Médiathèque - 10h30
Dim 3	Randonnée Cyclo-Marche Organisée par le CMCM
Lund 25	Don du sang Salle polyvalente de 16h30 à 19h30 Organisé par les donateurs de sang
Du 26 oct au 20 nov	Exposition Cache-Cache Ville Médiathèque Tout public

Novembre

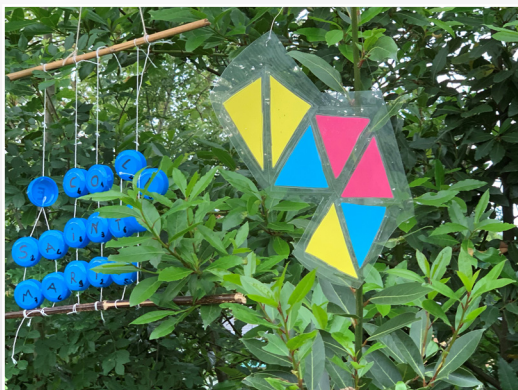
Sam 6	Exposition artistes amateurs Salle polyvalente Organisée par la mairie
Dim 7	
Jeu 11	Commémoration officielle En mairie
Du 26 au 30	Atelier généalogique Salle polyvalente

Décembre

Sam 11	Festi Noël Esplanade Bernard LEGRAND
Lun 20	Don du Sang Salle polyvalente de 16h30 à 19h30 Organisé par les donateurs de sang



250 ans de la commune en diaporama



Merci aux enfants des écoles de la commune pour la réalisation de ces jolis mobiles, venus sublimer notre Esplanade.